



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЗЕГ.У.Е. ΘΗΣΖΣΩ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la Haca prend part à la conférence régionale sur les femmes en politique

[A](#) [1] [+A](#) [1]



La Présidente de la Haca prend part à la conférence régionale sur les femmes en politique

05 juil 2018

Sur invitation conjointe du Parlement marocain et de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Mme Amina Lemrini Elouahabi, Présidente de la HACA a pris part, **le 5 juillet 2018**, à la Conférence régionale organisée sous le thème « Femmes en politique : Comment progresser vers l'égalité ? » et ce dans le cadre du programme Sud III qui intègre outre le Maroc, plusieurs pays du Sud de la Méditerranée (Tunisie, Algérie, Jordanie...)

Dans sa contribution à la séance intitulée «La voix des femmes dans les élections », la Présidente s'est inscrite dans une démarche illustrative du thème par le biais de la visibilité et de l'expression des femmes par rapport aux hommes, à travers les médias audiovisuels et durant les élections législatives d'octobre 2016.

Cadré par les dispositions juridiques et réglementaires dont la Décision du CSCA « 33.16 » relative à la couverture médiatique de ces élections, et sur la base d'un dispositif méthodologique approprié, le monitoring des services techniques de la HACA a été effectué durant 40 jours, couvrant du 24 août au 6 octobre la période préélectorale et la campagne officielle. Les résultats obtenus et livrés à

l'assistance ont révélé que les femmes demeurent peu visibles et surtout peu audibles, compte tenu de leur nombre et du temps de parole qui leur a été alloué.

Plusieurs représentants des parlements des pays du sud de la méditerranée, du Proche Orient ainsi que de l'Assemblée Parlementaire ont participé à cet évènement, dans le but d'échanger leur expériences et d'exposer les politiques appliquées par leurs pays, visant le renforcement du processus de l'égalité de genre.

Rappelons que la première séance a porté essentiellement sur les mécanismes existants pour promouvoir la représentation des femmes dans le système électoral, notamment la question des quotas (imposés par la loi ou volontaires). La deuxième séance a traité du rôle des partis politiques pour appuyer la participation des femmes aux listes électorales et leur représentation dans les instances institutionnelles, à travers l'introduction de la parité dans les règles internes à leur fonctionnement, la création des sections réservées aux femmes, etc...



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>